

- Tél. 03 89 76 66 80
- contact@didsecurite.com
- 5 av. Pierre Pflimlin 68390 SAUSHEIM
- www.didsecurite.com

FORMATION INITIALE

« Intervenir avec un ARI » (Appareil Respiratoire Isolant)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Assurer une reconnaissance et une intervention sous ARI:

- ✓ Evoluer dans un local enfumé
- ✓ Porter secours à une victime
- ✓ Désenfumer le volume sinistré
- ✓ Connaître ses possibilités d'intervention sous ARI
- ✓ Assurer la sécurité individuelle et collective lors d'une intervention

PUBLIC CONCERNE:

Tout public salarié amené **PREREQUIS:**

- Bonne condition physique
- Aptitude médicale au port de
- Avoir suivi une formation d'équipier de 1ère intervention

EFFECTIF MAXIMUM:

8 personnes

DUREE:

> 14h

ACCESSIBILITE / TARIF:

En présentiel, voir devis joint

PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE:

- Réglementation
- Atmosphères dangereuses
- Les contraintes liées au port de l'ARI
- Description et fonctionnement
- Contrôle de sécurité et mise en œuvre
- Les règles d'entretien

PARTIE PRATIQUE:

- Contrôle et mise en œuvre
- Parcours d'aisance, exercices sous ARI
- Contrôle et reconditionnement



DEROULEMENT DE LA PRESTATION:

- Moyens pédagogiques : exposé théorique participatif (vidéo projection, tableau blanc, ...) et exercices pratiques (ARI, équipement de protection individuelle).
- Les stagiaires doivent porter leur tenue d'intervention et des chaussures de sécurité.
- Evaluation continue par le formateur : tour de table, comportement, exercices pratiques, présence à l'intégralité de la formation.
- Une attestation de formation sera délivrée à l'issue.
- Une documentation de synthèse est remise à chaque stagiaire.
- Délai d'accès entre 15 et 30 jours, selon les actions de formation à réaliser.
- Adaptation à une situation de handicap, contactez-nous.



SARL au capital de 10.000€ - SIRET 483 693 206 00037 - Code NAF : 4669 C R.C.S. Colmar TI 483 693 206 - N° TVA Intracommunautaire FR 79 483 693 206 Organisme de formation enregistré à la Préfecture de la Région d'Alsace sous le n°42-68-01660-68 ARI14.01 ind1





